



ENQUÊTE SUR L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

**Séminaire du réseau des Missions Locales
12 juillet 2017**

LE CONTEXTE DU SÉMINAIRE

- la résolution votée par l'Assemblée générale pour un cadre de référence des Missions Locales
- les travaux du SGMAP sur l'offre de service, à la demande de la DGEFP
- une réflexion du réseau, pour approfondir la définition de l'offre de service :
 - avec les jeunes et les partenaires dont les entreprises
 - dans le cadre du partenariat territorial.
- Une enquête préalable pour réaliser une analyse de l'offre de service

LES MISSIONS LOCALES RÉPONDANT À L'ENQUÊTE : 40 % DU RÉSEAU

	Répondants	%	Total ML	%
Nouvelle Aquitaine	20	11,43	44	45,45
Hauts de France	12	6,86	42	28,57
PACA	13	7,43	29	44,83
Occitanie	10	5,71	27	37,04
Centre Val de Loire	7	4,00	21	33,33
Normandie	7	4,00	24	29,17
Grand Est	19	10,86	46	41,30
Auvergne Rhone Alpes	27	15,43	62	43,55
Bretagne	9	5,14	18	50,00
Pays de Loire	11	6,29	22	50,00
Corse	3	1,71	5	60,00
Bourgogne Franche Comté	12	6,86	27	44,44
Guadeloupe	0	0,00	1	0,00
Martinique	1	0,57	4	25,00
Guyane	0	0,00	1	0,00
La Réunion	2	1,14	5	40,00
Mayotte	1	0,57	1	100,00
Ile de France	21	12,00	77	27,27
TOTAL	175	100,00	444	39,41

L'ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS

TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE		
	Nombre	%
Métropole	44	25,14
Territoire urbain non métropolisé	73	41,71
Territoire rural	50	28,57
Territoire de montagne	4	2,29
DOM/COM	4	2,29
TOTAL	175	100,00

TAILLE DE LA MISSION LOCALE		Global	National
	Nombre	%	%
Moins de 10 ETP	9	5,14	8,70%
10 à 19 ETP	59	33,71	39,3
20 à 49 ETP	85	48,57	44,1
50 à 99 ETP	17	9,71	9,9
100 ETP et plus	5	2,86	
TOTAL	175	100,00	100

75,5 % des répondants ont un budget inférieur à 2 millions

	Nombre	%
Moins d'1 million €	58	33,14
Entre 1 et 2 millions €	74	42,29
Entre 2 et 3 millions €	24	13,71
Entre 3 et 5 millions €	11	6,29
Entre 5 et 10 millions €	7	4,00
Plus de 10 million €	1	0,57
TOTAL	175	100,00

70 % des ML ont plus de 5 permanences ou antennes

COUVERTURE TERRITORIALE DE LA MISSION LOCALE

	Nombre	%
< 5 permanences et antennes	52	29,71
> 5 < 15 permanences	79	45,14
> 10 < 15 permanences	13	7,43
>= 15 permanences	31	17,71
TOTAL	175	100,00

L'ACTION DE LA MISSION LOCALE AVEC LES JEUNES

- **96,5 %** des ML ont une stratégie pour assurer le contact avec les jeunes,
- **46 %** des ML animent un réseau de partenaires complètement formalisé et **48% moyennement formalisé**
- **94%** des Missions Locales organisent des permanences dans les territoires au plus près des jeunes **dont 73% complètement**
- **37 %** des Missions Locales ont une communication spécifique avec les jeunes, via les réseaux sociaux, **et 52% moyennement**
- **30%** des Missions Locales contactent les jeunes non connus et **53 % en partie,**

L'ACTION DE LA ML AVEC LES JEUNES

- **31 %** des Missions Locales organisent des actions de repérage et de mobilisation des jeunes et **48 %** le fait en partie
- **60 %** des Missions Locales participent à des actions partenariales de repérage et de mobilisation des jeunes et **39%** le fait moyennement
- **42 %** des Missions Locales adaptent les formes d'accueil et **37 %** en partie
- **63 %** des Missions Locales ont engagé une démarche (non aboutie) d'évaluation de la situation des jeunes
- **65%** des Missions Locales accompagnent les jeunes sur la base du volontariat dans toutes les étapes de leur parcours d'insertion

LES MISSIONS LOCALES MOBILISENT UN LARGE PARTENARIAT ET DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES

	%	Métropole	Territoires urbains non métropolisé	Territoires ruraux
Information et conseil	100 %	100 %	100 %	100 %
Orientation professionnelle	100 %	100 %	100 %	100 %
Formation	99,43 %	100 %	100 %	98%
Emploi	100 %	100 %	100 %	100 %
Santé	100 %	100 %	100 %	100 %
Logement	97,71 %	97,73 %	98,63 %	96 %
Mobilité	98,29 %	97,73 %	100 %	96 %
Ressources financières	98,29 %	100 %	98,63 %	96 %
Droits administratifs/sociaux	94,86 %	93,18 %	95,89 %	94 %
Participation citoyenneté	87,43 %	84,09 %	90,41 %	88%
Loisirs	66,86 %	65,91 %	68,49 %	64 %
Sports	67,43 %	61,36 %	75,34 %	58 %
Culture	75,43 %	72,73 %	83,56 %	66 %
Lutte contre discriminations	81,14 %	88,64 %	80,82 %	76 %

L'ACTION DES MISSIONS LOCALES AVEC LES ENTREPRISES

- 92 % développent prioritairement une offre de service en direction des entreprises :
 - Dans le cadre de la convention du partenariat renforcé avec Pôle emploi pour 85 %
 - En collaboration avec les acteurs du SPE (PE, Cap emploi, MDE, etc.) pour 92,5 %
 - En lien avec les organisations patronales, les syndicats professionnels et les chambres consulaires pour 80 %
 - En partenariat avec les collectivités locales et territoriales pour 91,5 %

L'ACTION DES MISSIONS LOCALES AVEC LES ENTREPRISES

TYPE D'OFFRE AUX ENTREPRISES	%
Information et conseil sur les dispositifs d'aide à l'embauche	100,00
Appui au recrutement des jeunes	98,86
Dans le cadre des programmes nationaux des politiques de l'emploi	98,29
Médiation avec l'employeur pour le maintien du jeune dans l'emploi dont la médiation active	97,71
Information et conseil sur les dispositifs de formation	97,14
Appui à la définition du poste	93,71
Négociation de l'adaptation du poste au(x) jeune(s)	92,00
Identification des employeurs du territoire (fichier ou BDD)	89,71
Prospection des entreprises	89,14
Animation d'un réseau d'entreprises	57,71
Soutien à la RSE de l'entreprise	35,43

L'ACTION DES MISSIONS LOCALES AVEC LES ENTREPRISES

- Les 4/5 des Missions Locales (88 %) animent un réseau de parrainage, majoritairement composé de retraités bénévoles, de salariés et de chefs d'entreprise
- Les 4/5ème des Missions Locales (88 %) ont organisé une offre pour le développement de l'alternance, avec des médiateurs internes et un large partenariat avec les CFA, les chambres consulaires et les entreprises.
- 69 % des Missions Locales ont des médiateurs de l'apprentissage et de l'alternance en interne, dont ceux mobilisés avant sur les EAv pour 69 % des Missions Locales

LA GOUVERNANCE DE LA MISSION LOCALE

Membres	Bureau	CA
	%	%
Communes	90,86	96,00
Communautés de communes	65,71	74,86
Agglomérations	49,14	56,57
Départements	34,86	81,71
Région	33,14	89,71
Services de l'Etat	44,57	96,57
Acteurs économiques	53,71	84,00
Partenaires sociaux	38,29	77,71
Associations	64,00	89,14
TOTAL ML REPONDANTES	100,00	100,00

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE PARTENARIAT

- **68,5 %** des Missions Locales produisent des données qualitatives et quantitatives sur les jeunes, dont **47 % régulièrement**
- **87 %** s'inscrivent dans la dynamique d'un projet de territoire
- **Près de 9/10^{ème}** animent ou participent à un partenariat territorial dans le cadre d'un réseau
- **En matière d'AIO**, ce sont majoritairement Pôle emploi, les CIO, les collectivités territoriales, les associations, les CAP emploi qui sont mobilisés, dans le cadre de ce réseau
- Le **partenariat est conventionnel** en majorité avec Pôle emploi, les Collectivités et dans une moindre mesure avec les BIJ/PIJ, les OPACIF et l'APEC

LE PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

- Les Missions Locales animent ou participent à un partenariat territorial avec les PSAD (83%), les MLDS (80%) et les lycées (61%)
- Les autres acteurs sont moins mobilisés : collèges (48%), IA (44%), CSAIO (24%) ou université (30%)
- Ce partenariat donne lieu à des conventions, essentiellement avec les PSAD, pour les 2/3 des ML répondantes

LE PARTENARIAT EMPLOI FORMATION

En matière de formation :

- Les Missions Locales ont un partenariat structuré avec les Régions, Pôle emploi, les organismes de formation, les CFA et dans une moindre mesure les MFR (63%), les E2C (72%) et les OPACIF (70%)
- Ce partenariat donne lieu à des conventions essentiellement avec les Régions (95%) et Pôle emploi

En matière d'emploi :

- Le partenariat emploi est organisé avec les acteurs du SPE : Pôle emploi, Cap emploi, les chambres consulaires, le secteur de l'IAE, et l'AGEFIPH
- Ce partenariat donne lieu à des conventions avec Pôle emploi et les PLIE, essentiellement

LE PARTENARIAT AUTOUR DES DROITS

- Le partenariat **avec les acteurs de la santé** est très large, avec les ARS, les DRJSCS/DDCS, la CPAM, les centres d'examen de santé, le CIDFF et le planning familial
- **En matière de logement**, le partenariat est plutôt structuré avec les FJT, le SAIO, les CHRS. Il est moins développé avec les OPHLM, les CLLAJ, le dispositif ALT
- Le partenariat pour **l'accès des jeunes aux ressources** est surtout formalisé avec les Conseils Départementaux, les CCAS, la CAF, moins avec les banques, les points Conseil budget, les fondations

LE PARTENARIAT AUTOUR DES DROITS

En matière de justice,

- Le partenariat est structuré surtout avec la PJJ (97%), le SPIP (98%) et moins avec les maisons d'arrêt ou les centres de détention, pas présents partout

En matière d'engagement et de citoyenneté :

- Les associations locales (85%) sont très souvent mobilisées pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, comme les services des DRDJS (79%) et les collectivités, avec lesquelles les conventions sont le plus souvent signées (36%)

LE PARTENARIAT AUTOUR DE LA MOBILITÉ ET DES LOISIRS

La mobilité des jeunes :

- Le partenariat pour accompagner **la mobilité des jeunes** est majoritairement organisé avec les auto-écoles, les plateformes, la Région et les autres collectivités
- Il est plutôt conventionné avec la Région et les autres collectivités territoriales

L'accès aux loisirs :

- Ce sont surtout les communes (60%), les associations sportives (60%) et les équipements culturels (53%) qui sont mobilisés pour l'accès des jeunes **aux loisirs et à la culture**

Les points forts vus par les Missions Locales

- La capacité d'adaptation, d'innovation, la réactivité, la souplesse, l'accessibilité
- L'expertise des situations des jeunes et des dispositifs
- La bonne connaissance des jeunes et des territoires
- L'écoute, l'approche globale et personnalisée des jeunes dans le cadre du droit à l'accompagnement
- La connaissance des jeunes et des territoires
- Le partenariat riche, multiple, de proximité
- La proximité des jeunes citoyens
- L'ancrage territorial
- Le professionnalisme et les compétences
- L'intervention auprès des entreprises

Les points forts vus par les Missions Locales

- L'offre de service diversifiée adaptée aux jeunes et aux territoires,
- Le maillage du territoire,
- Acteurs du développement local,